



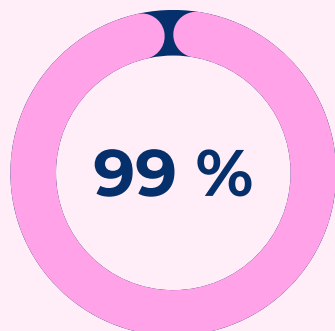
DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

Dès **25 ans**, faites-vous examiner (palper) **tous les ans par un professionnel de santé**.

De **50 à 74 ans**, faites une **mammographie tous les 2 ans**.

Certaines femmes, à risque plus élevé, sont suivies plus tôt ou plus souvent.

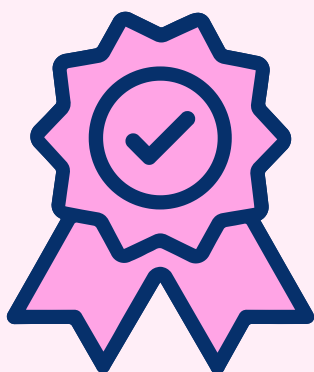


QUELQUES CHIFFRES

Au cours de sa vie, **1 femme sur 8** sera touchée par le cancer du sein. C'est **le cancer le plus fréquent et le plus mortel chez la femme**, avec plus de **61 000 nouveaux cas** et plus de **12 000 décès** chaque année en France. Mais lorsqu'il est **détecté tôt**, les **chances de survie à 5 ans sont de 99%**.

DÉPISTAGE PAR MAMMOGRAPHIE

La mammographie est une **radiographie des seins** qui permet de **repérer tôt une éventuelle anomalie**, avant l'apparition de symptômes. Les **femmes entre 50 et 74 ans sont invitées par l'assurance Maladie à réaliser leur examen tous les 2 ans**. L'examen dure environ 15 minutes.



UN DÉPISTAGE DE QUALITÉ

Dans le cadre du programme national de dépistage organisé, **chaque mammographie** bénéficie d'une « **double lecture** » : la première dans le centre d'imagerie, la seconde dans le centre de dépistage des cancers, par un autre radiologue. Le dépistage du cancer du sein est **pris en charge à 100%**, par l'Assurance Maladie, **sans avance de frais**, sur invitation.

À QUI S'ADRESSER ?

Pour en savoir plus sur les modalités pratiques de dépistage correspondant à votre âge et à votre niveau de risque, rapprochez vous d'un **médecin généraliste**, d'une **sage-femme**, d'un **gynécologue**, d'un **radiologue** ou de votre **centre de dépistage des cancers**.



Le CRCDC-NA est financé par :